La liberté vestimentaire au travail

Look - porter – soigné – vêtement - tenue vestimentaire – image - négligé - costume-cravate - décontracté - adapté – excentrique – chic - code vestimentaire - s'habiller

Chacun ..... comme il l'entend, sauf sur son lieu de travail, ou il ne dispose pas toujours de cette liberté. Jusqu'où les employeurs pouvent ile intervenir dans cet art du paraître, par lequel s'épanouit notre personnalité ?

Si un employeur peut interdite de porter tel ou tel ..... ou imposer une ..... particulière, il ne dispose pas pour autant d'un pouvoir absolu dans le choix du ..... de ses salariés. L'interdiction ou l'obligation doit être liée à la nature de l'activité et répondre à un objectif précis, comme la protection de l'.....de l'entreprise auprès du public.

On observe fréquemment un ..... dans les entreprises. Les salariés ..... alors une tenue ..... et représentative de l'entreprise dans laquelle ils travaillent. Par exemple, une tenue très ..... peut être demandée dans une boutique de luxe, où la clientèle est généralement exigeante. Ou encore un employeur peut imposer le port d'un ..... aux commerciaux rencontrant des clients.

Certaines entreprises françaises ont adopté la mode du casual Friday, qui autorise les salariés à avoir une tenue vestimentaire plus ..... le vendredi. Venue des États-Unis, cette pratique s'est diffusée en premier lieu dans les filiales françaises de sociétés américaines, puis dans les start-up! Mais tout n'est pas pour autant permis. Il vaut mieux éviter les tenues ..... Même en été, les shorts et les tongs restent malvenus au burcau. Le port du polo est admis, par exemple, à condition toutefois qu'il soit de bonne tenue. Le pull-over peut remplacer le duo chemise-cravate, s'il est ..... Au final, vous pouvez être « Coul », mais vous ne devez surtout pas paraltre .....

D'après www.dossierfamilial.com, août 2012.

LIVEWORKSHEETS